



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Fonctionnement

Question orale n° 213

Texte de la question

M. Frédéric de Saint-Sernin attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les suppressions de nombreuses classes des lycées professionnels « bâtiment » de l'academie de Bordeaux pour les années 1994-1995. Il lui précise que pour le lycée professionnel de Chardeuil-en-Dordogne, en gros oeuvre, une classe de BEP et une classe de baccalauréat professionnel doivent être fermées, ainsi qu'une classe de BEP, en finition et en métallerie. De plus, alors que l'academie de Bordeaux comporte cinq lycées professionnels, la fermeture de quatre classes de BEP serait envisagée ainsi que celle de deux classes de baccalauréat professionnel sur les cinq départements. A la suite de ces fermetures, la profession ne serait donc plus enseignée qu'à Villeneuve-sur-Lot, en BEP. Devant l'inquiétude de tous les enseignants du lycée professionnel de Chardeuil, les risques pour les jeunes de Dordogne de ne plus pouvoir suivre de formation adaptée près de chez eux et la surprise des entreprises locales de gros oeuvre, qui constituent pourtant une source de débouchés pour ces jeunes, il lui demande de bien vouloir rassurer l'ensemble du corps enseignant et des élèves concernés quant à la position du gouvernement sur ces fermetures massives de classes à Chardeuil et plus généralement dans l'academie de Bordeaux.

Données clés

Auteur : [M. de Saint-Sernin Frédéric](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 213

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er décembre 1993, page 6734

Réponse publiée le : 3 décembre 1993, page 6872

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 1er décembre 1993